



Commission des Forêts d'Afrique Centrale
*Une dimension Régionale pour la Conservation et la
Gestion Durable des Ecosystèmes Forestiers*



ATELIER D'OPERATIONNALISATION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA GOUVERNANCE FORESTIERE EN AFRIQUE CENTRALE



RAPPORT DE L'ATELIER

Brazzaville, Congo, Hôtel Espace Traiteur, 23 – 24 octobre 2013

Atelier organisé par : Le Secrétariat Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC)

Sous le patronage du : Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable (MEFDD) du Congo

Avec l'appui technique et financier de :



Exécuté par



TABLE DES MATIERES

	Pages
1. INTRODUCTION	3
2. CONTEXTE	3
3. OBJECTIFS ET RÉSULTATS DEL'ATELIER	5
3.1. Objectifs de l'atelier :	5
3.2. Résultats attendus	5
4. MÉTHODOLOGIE	6
5. DEROULEMENT DES TRAVAUX ET RESULTATS OBTENUS	7
5.1. Cérémonie d'ouverture	7
5.1.1. Allocution de bienvenue du Représentant de la GIZ	7
5.1.2. Allocution du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC	7
5.1.3. Discours d'ouverture de l'atelier par le Représentant du MEFDD Congo	9
6. SESSION DES EXPOSÉS ET DISCUSSIONS	10
6.1. Exposés	10
6.2. Débats et discussions sur les exposés	13
7. TRAVAUX EN GROUPE	14
8. TRAVAUX EN COMMISSIONS	15
8.1. Lettre de mission du Groupe de Travail sur Gouvernance Forestière de la COMIFAC	15
8.2. Feuille de route pour le Groupe de Travail sur la Gouvernance Forestière	16
8.3. Orientations pour le financement du GTGF	16
9. CEREMONIE DE CLOTURE	17
10. CONCLUSION	18
LISTE DES ANNEXES	A partir page 19
I. Synthèse des résultats des travaux en Groupes	
II. Lettre de mission du Groupe de Travail Gouvernance Forestière (GTGF)/COMIFAC	
III. Feuille de route du Groupe de Travail sur la Gouvernance Forestière (GTGF) de la COMIFAC	
IV. Termes de Référence de l'atelier	
V. Programme de l'atelier	
VI. Liste des participants	

1. INTRODUCTION

Les travaux de l'Atelier d'Opérationnalisation du Groupe de Travail Gouvernance Forestière de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale ont eu lieu les 23 et 24 octobre 2013, à Brazzaville, en République du Congo.

Organisés par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC sous le patronage du Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable du Congo, et avec l'appui financier et technique de la GIZ, ils ont réuni quarante (40) participants comprenant les Experts et Personnes Ressources en Gouvernance Forestière des pays d'Afrique centrale, les Représentants de la CEFDHAC et des Réseaux de la CEFDHAC (REFADD, REPALEAC et REJEFAC) et les Représentants du Secteur Privé, les Directeurs et les Représentants des Directeurs en charge des forêts des pays d'Afrique centrale en provenance du Burundi, du Cameroun, du Congo, du Gabon, de la Guinée Equatoriale, de la République Centrafricaine, ainsi que les Représentants des Partenaires techniques et financiers représentant les institutions suivantes : la CEEAC, la COMIFAC, USFS/CARPE, la FAO, l'OIBT/OAB, la GIZ, PPECF-KFW, le CIFOR, le PFBC, la JICA, UICN/TRAFFIC, PROFOREST et RAINFOREST ALLIANCE.

L'objectif général de l'atelier était de discuter et valider les modalités d'opérationnalisation du Groupe de Travail Gouvernance Forestière avec les acteurs clés et les Etats membres de la COMIFAC. Les travaux se sont déroulés en trois (03) principales séquences, à savoir, la cérémonie d'ouverture, les travaux proprement dits et la cérémonie de clôture.

La modération générale des travaux était assurée par Monsieur Elie HAKIZUMWAMI, Consultant de PROFOREST, assisté de Monsieur Patrice BIGOMBE LOGO du Centre de Recherche et d'Action pour le Développement Durable en Afrique centrale (CERAD).

2. CONTEXTE

En mars 1999, les Chefs d'Etats et de Gouvernement d'Afrique Centrale ont, à travers la « Déclaration de Yaoundé », exprimé leur attachement au principe de conservation de la biodiversité et de la gestion durable des écosystèmes forestiers tropicaux de la sous-région. Cette volonté politique se justifie par la reconnaissance du rôle essentiel que jouent les forêts d'Afrique Centrale pour le développement durable, en particulier la stabilisation du climat global, la génération des ressources budgétaires significatives et la fourniture des moyens de subsistance irremplaçables pour les générations présentes et futures. Dans la perspective de concrétiser cet engagement, des efforts significatifs sont consentis avec le concours de la communauté internationale pour renforcer le secteur forestier dans la sous-région. Mais jusqu'alors, les impacts desdites interventions sur la maîtrise des ressources forestières et de la contribution à l'amélioration du cadre de vie des populations locales demeurent mitigés. Ces performances encore en deçà des espoirs, sont surtout inhérentes aux difficultés d'ordre institutionnel, organisationnel et relationnel, se traduisant par des dysfonctionnements liés à des chevauchements d'actions, à des incohérences multiformes, à des pratiques irrégulières et à la faible adhésion des parties prenantes. Ce constat réaffirme la pertinence de l'une des bonnes pratiques préconisées par les principes de l'instrument juridiquement non contraignant concernant tous les types de forêts du Forum des Nations Unis sur les Forêts (FNUF) qui consacre la bonne gouvernance à tous les

niveaux, comme un préalable incontournable pour la mise en œuvre d'une gestion durable des forêts.

Dans le cadre de ces missions de mise en œuvre du Plan de Convergence de la COMIFAC qui constitue la plateforme commune d'actions prioritaires pour assurer le suivi des résolutions des Chefs d'Etats et Gouvernement susmentionnées, le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC discerne bien cette contrainte sous-jacente. Ainsi, il a entrepris depuis 2011 de mettre place un Groupe de Travail sur la Gouvernance Forestière (GTGF), en remplacement de la Task Force AFLEGT/FLEGT qu'il a initié en 2006. Les attentes à long terme de cette plateforme incluent entre autres :

- la formulation des directives et des recommandations pertinentes en vue du développement progressif des conditions cadres de succès pour les différentes initiatives œuvrant à la sauvegarde des écosystèmes forestiers tropicaux d'Afrique Centrale ;
- la promotion à travers des instruments appropriés (référentiels, guides des méthodes et procédures, mécanismes de collecte et de partage d'informations...), des valeurs fondamentales de la bonne gouvernance telles que la transparence, l'équité, la participation, la responsabilisation, la coordination et la capacité, en vue de susciter une optimisation de la contribution du secteur forestier dans le développement économique et social de la sous-région en général et la lutte contre la pauvreté en particulier ;
- la facilitation de la capitalisation des bonnes pratiques instituées dans le cadre des processus internationaux visant à garantir la provenance légale des produits forestiers commercialisés ou à normaliser la vérification de la conformité des activités forestières aux législations et réglementations nationales (certification, APV/FLEGT, Accord sous-régional relatif au contrôle forestier, dialogue Chine-Afrique, etc.).

Les actions préliminaires déjà engagées ont abouti à l'élaboration, d'une note conceptuelle sur ce Groupe de Travail de Gouvernance Forestière qui, à partir de l'expérience de la précédente Task Force AFLEGT/FLEGT et celles des autres groupes de travail fonctionnels au sein de la COMIFAC, propose : des thématiques prioritaires à considérer, une ébauche de structuration, des principes pour le choix pertinent des membres, des modalités de fonctionnement et le type de produits phares à attendre.

En prélude au lancement des activités de ce Groupe de Travail Gouvernance Forestière, il est apparu judicieux d'organiser un atelier regroupant des représentants des principaux groupes d'acteurs concernés. La finalité de cette rencontre était de consolider et capitaliser les orientations de ladite note conceptuelle, pour définir les modalités d'opérationnalisation de ce groupe de travail, en prenant convenablement en compte les aspirations de toutes les parties prenantes, ainsi que les contextes et les priorités spécifiques des différents Etats membres de la COMIFAC. Il convient de souligner que compte tenu de l'étendue et de la complexité du domaine de la gouvernance forestière, les recommandations de la note conceptuelle sus-évoquée préconisent une approche par phases. Dans cette logique, il serait judicieux d'opérer à la mise en route de ce groupe de travail par une phase pilote focalisée, dans la limite des moyens disponibles, sur les problématiques les plus saillantes (certification, mise en œuvre de l'accord régional sur le contrôle forestier) ou pour lesquelles

des réflexions sont avancées (APV/FLEGT, flux de bois transfrontaliers, système d'information...), sur l'appropriation de cette plateforme par les parties prenantes et le développement des synergies, ainsi que sur les actions de prospection et de mobilisation des potentiels partenaires techniques et financiers.

3. OBJECTIFS ET RÉSULTATS DE L'ATELIER

Les objectifs et résultats de l'atelier sont rappelés ci-après tels qu'ils apparaissent dans les TdR dudit atelier.

3.1. Objectifs de l'atelier:

Le but de l'atelier était de valider les modalités d'opérationnalisation du Groupe de Travail sur la Gouvernance Forestière, de concert avec les acteurs clés et les Etats membres.

Les objectifs spécifiques étaient les suivants :

- disséminer le contenu de la note conceptuelle sur le Groupe de Travail Gouvernance Forestière;
- actualiser et consolider l'état des lieux de la gouvernance forestière par des éléments des contextes et priorités spécifiques de chaque Etat membre ;
- identifier les préoccupations de gouvernance forestière critiques à considérer ;
- examiner et valider la structure, les modalités de fonctionnement et la composition du GTGF ;
- examiner les modalités pour une intégration harmonieuse du Groupe de Travail de Gouvernance Forestière de la COMIFAC dans le paysage institutionnel de la sous-région ;
- discuter de la stratégie de mobilisation des partenaires pour leur soutien à ce groupe de travail et le plaider auprès des partenaires intéressés ;
- planifier la phase pilote de mise en route et définir la feuille de route ;
- définir les méthodes de communication régulière entre les membres du groupe de travail.

3.2. Résultats attendus

Les résultats attendus de l'atelier étaient :

- l'appropriation des conclusions développées dans la note conceptuelle sur le Groupe de Travail Gouvernance Forestière;
- l'état des lieux de la situation de la gouvernance forestière dans chaque Etat membre articulée sur les outils de gouvernance, les mécanismes de vérification de la conformité et la participation des parties prenantes ;
- une liste consensuelle des thématiques prioritaires à aborder ;
- un projet de cadre organisationnel et opérationnel, assorti des indications sur les profils des membres permanents et les éventuelles personnes ressources à impliquer par thématique ;

- des manifestations d'intérêts des partenaires à formaliser par la suite par des arrangements appropriés avec la COMIFAC et une stratégie de mobilisation des financements ;
- un plan de travail/feuille de route de la phase pilote de mise en route intégrant les inputs de tous les partenaires intéressés ;
- le consensus sur un système de circulation fluide et permanente des informations entre les membres du groupe de travail.

4. MÉTHODOLOGIE POUR L'ATELIER

Les travaux de l'atelier ont été animés et capitalisés suivant une approche participative suscitant une implication optimale de tous les concernés à chaque étape. Cette démarche a été ponctuée par des échanges préliminaires par voie électronique, des présentations et discussions en plénières et des réflexions approfondies en groupes restreints.

Les services d'un modérateur professionnel ont permis de garantir l'équité dans la prise de parole, ainsi que pour la considération des préoccupations des différentes parties prenantes. Le modérateur a utilisé les techniques participatives de travail en équipes et des outils de visualisation éprouvés.

L'atelier s'est déroulé conformément au programme convenu (**voir programme en annexe V**). Ce programme était sous-tendu par la méthodologie proposée en début de l'atelier par les organisateurs et le modérateur de l'atelier et approuvé par les participants, avec pour principales étapes (1) la mise à niveau des participants à travers les exposés prévus et les questions de clarification suite aux exposés, (2) les débats et discussions pour rechercher des consensus et autres sujets nécessitant des approfondissements ultérieurs, et les travaux en groupe, tout cela dans la perspective de l'opérationnalisation du Groupe de Travail de la COMIFAC sur la Gouvernance Forestière en Afrique Centrale. Il importe de signaler que les travaux en groupe se sont déroulés en deux phases :

- La première phase avait pour but de faire une évaluation sommaire de la situation générale de la gouvernance forestière dans les pays de l'espace COMIFAC et de faire une réflexion sur les thématiques prioritaires et des engagements des pays et de leurs partenaires techniques et financiers en faveur de la gouvernance forestière. Trois Groupes de travail ont été constitués pour ce travail et ont permis de produire un document de base qui inclue des thématiques prioritaires, des potentialités pour la promotion de la gouvernance forestière en Afrique centrale, des partenaires clés, ainsi qu'une proposition d'approche pour la mobilisation des partenaires (**voir annexe I**). Ce produit a servi pour la prochaine étape des travaux en groupe.
- La deuxième phase des travaux en deux Commissions avait pour but d'analyser le projet de lettre de mission et du système de fonctionnement du GTGF et de développer une ossature de la feuille de route qui inclue les thématiques et les actions prioritaires, les résultats attendus avec les échéanciers. Ces deux documents ont été présentés à la plénière de l'atelier qui a apporté des éléments pour leur amélioration avant leur validation (**voir annexes II et III**).

5. DEROULEMENT DES TRAVAUX ET RESULTATS OBTENUS

5.1. Cérémonie d'ouverture de l'atelier

La cérémonie d'ouverture de l'atelier a été marquée par une série d'allocutions introductives et du mot d'ouverture officielle de l'atelier.

5.1.1. Allocution de bienvenue du Représentant de la GIZ

L'allocution de bienvenue a été prononcée par M. **Thorsten Huber**, Conseiller Technique de la GIZ au Projet d'Appui à la COMIFAC. Il a souhaité une cordiale bienvenue aux participants de l'atelier et rappelé la place et l'importance de la gouvernance forestière dans



la gestion durable des forêts, l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques. Elle constitue aussi un facteur essentiel de lutte contre la pauvreté. Principe à la base de la fondation même de la COMIFAC et colonne vertébrale du Plan de Convergence, la gouvernance forestière est au cœur du développement durable. Il a rappelé les participants le GTFG en cours de

mise en place constitue une substitution de la Taskforce AFLEG/FLEGT qui a été mise en place en 2006, mais qui malheureusement n'a pu être à la hauteur des attentes des pays de la sous-région et leurs partenaires. Il a invité les Experts réunis à faire des propositions concrètes et réalistes par rapport aux missions et activités prévues pour le Groupe de Travail Gouvernance Forestière. Il a souligné que le GTFG constitue un outil qui contribuera à l'amélioration des capacités des pays en matière de la promotion de la bonne gouvernance forestière et de transparence en faveur de l'amélioration de l'image du secteur forestier des pays de l'espace COMIFAC. Il a souhaité un bon séjour et un plein succès aux travaux de l'atelier.

5.1.2. Allocution du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC

Dans son allocution de circonstance, le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, M. **Raymond MBITIKON** a partagé avec les participants sa satisfaction de voir un début de concrétisation



de la mise en place d'une plateforme subsidiaire dont les effets incluent entre autres la sécurisation des bénéfices et l'amélioration de la participation des parties prenantes dans la mise en œuvre des politiques forestières dont la coordination, l'harmonisation et le suivi incombent à la COMIFAC,

grâce à une plus grande considération des valeurs et des principes fondamentaux de la bonne gouvernance telles que la transparence, l'équité, la participation, la responsabilisation, la coordination et l'appropriation.

Il a remercié tous ceux qui participent de près ou de loin à l'édification de cette plateforme, notamment la Coopération Allemande pour les soutiens techniques et financiers qu'elle ne cesse d'apporter au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC pour les besoins de la cause, ainsi que d'autres organisations partenaires de la COMIFAC qui n'ont cessé de manifester une coopération agissante vis-à-vis de cette initiative. Il a également exprimé la gratitude du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC au Gouvernement de la République du Congo à travers le Ministre de l'Economie Forestière et du Développement Durable pour son attachement constant à œuvrer à l'atteinte des objectifs de la COMIFAC en général et pour avoir bien voulu abriter et patronner les présents travaux.

Il a rappelé aux participants que dans le cadre de la mise en application de la Déclaration des Chefs d'Etats en mars 1999 à Yaoundé en faveur de la conservation et la gestion durable des forêts d'Afrique Centrale et de la mission statutaire de la COMIFAC, le Secrétariat de la COMIFAC a les soucis majeurs de catalyser les bonnes pratiques de gouvernance forestière dans chacun des pays membres, en vue de sauvegarder les services environnementaux procurés à l'humanité par les forêts d'Afrique Centrale et d'améliorer la contribution du secteur forestier au développement social et économique des pays concernés, pour les générations présentes et futures. D'où l'importance de la mise en place d'un Groupe de Travail sur la Gouvernance Forestière pour les pays de l'espace COMIFAC en remplacement de la Task force AFLEGT/FLEGT initié en 2006 qui n'a pas pu satisfaire convenablement les attentes des pays et des partenaires.

. Il a rappelé l'intérêt du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC de voir fonctionner ce Groupe de Travail qui vient s'ajouter à ceux qui existent déjà, à savoir, le GT sur la Biodiversité (GT BAC), le GT Climat (GT CAC) et le GT sur la lutte contre la désertification et dégradation de terre (GT CCD). Il a souhaité que l'organisation et le fonctionnement du Groupe de Travail Gouvernance Forestière soient souples et réponde aux attentes du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et des Etats membres de la COMIFAC.

Il a félicité les organisateurs pour le choix judicieux des participants de l'atelier, de par leurs représentativités institutionnelles et leurs compétences. Il a précisé les produits attendus des travaux de l'atelier qui sont : un projet de lettre de mission du groupe de travail, lui assignant un mandat clair et précis ; un système de fonctionnement et de communication avec l'extérieur, permettant d'assurer son efficacité et son efficience ; une feuille de route pour l'année 2014, en vue de son démarrage, ainsi que des orientations novatrices et tangibles pour la mobilisation des ressources financières nécessaires pour le fonctionnement du Groupe de Travail de la COMIFAC sur la Gouvernance Forestière en Afrique Centrale.

Il a persuadé que les résultats de l'atelier tiendront la promesse des fleurs mais, à condition que l'assiduité de tous les participants soit garantie. Avant de terminer son allocution, le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC a rappelé l'équipe de modération que l'issue des travaux est tributaire du climat de convivialité et des principes d'équité qu'ils devront s'atteler à maintenir durant les deux journées pleine de travail consacrées à ces réflexions. Il a souhaité que la facilitation de l'atelier face de son mieux pour que les travaux de l'atelier se déroulent dans un climat de convivialité et d'équité.

5.1.3. Discours d'ouverture de l'atelier

La cérémonie d'ouverture a été placée sous la présidence de Monsieur Henri DJOMBO, Ministre de l'Economie Forestière et du Développement Durable, de la République du Congo représenté par Monsieur **Michel ELENGA**, Directeur du Cabinet du Ministre de



l'Economie Forestière et du Développement Durable de la République du Congo. Au nom de Monsieur Henri DJOMBO, Ministre de l'Economie Forestière et du Développement Durable (MEFDD) de la République du Congo empêché, Monsieur Michel ELENGA, Directeur de Cabinet du Ministre de l'Economie Forestière et du Développement Durable du Congo a souhaité la bienvenue aux participants. Il a souligné que la Gouvernance Forestière constitue une thématique qui tient au Gouvernement Congolais. Il a ensuite rappelé l'importance de la gouvernance forestière pour

tous les pays membres de la COMIFAC et a salué le bien-fondé de la tenue des assises de Brazzaville. Il a rappelé les progrès par les pays de la sous-région qui se sont traduits par une série d'initiatives de conservation et de gestion durable des ressources forestières en Afrique Centrale au moment où des discussions stratégiques sont menées sur le rôle régulateur des forêts, les changements climatiques, l'importance de la certification forestière de la gestion durable et du processus APV/FLEGT, qui contribuent à la gestion responsable des forêts dans le Bassin du Congo. Il a confirmé que le Gouvernement Congolais et ceux d'autres pays de l'espace COMIFAC et leurs administrations concernées soutiennent tout ce qui concourt à la promotion de la bonne gouvernance forestière en faveur de la gestion durable des ressources forestières et du développement durable des économies nationales et locales. Tout en souhaitant à tous les participants un bon séjour dans Brazzaville « la Verte » et un bon succès aux travaux de l'atelier, Monsieur Michel ELENGA a déclaré ouvert les travaux de l'atelier d'opérationnalisation du Groupe de Travail Gouvernance de la COMIFAC.

Cette série d'allocutions d'ouverture des travaux a été clôturée par une photo de famille. Ensuite les travaux se sont poursuivis par les exposés de mise à niveau prévus. Les textes de ces exposés (dont les thèmes sont listés dans la suite du présent rapport avec les questions et commentaires importants soulevés chaque fois) sont joints en annexes. Mais il est à noter que lesdits exposés ont été précédés par un tour de présentation des participants ainsi que la validation de l'ordre du jour et de la méthodologie de travail.

6. SESSION DES EXPOSÉS ET DISCUSSIONS

6.1. Exposés

Après la cérémonie d'ouverture, les participants ont suivi les exposés introductifs portant sur :

- Les enjeux et défis de la gouvernance forestière en Afrique Centrale ;
- Le Dialogue Chine-Afrique pour la promotion de conservation et la gestion durable des ressources forestières en Afrique centrale ;
- Le Plan de Convergence de la COMIFAC ;
- Les propositions relatives au rôle, à la configuration et au fonctionnement du Groupe de Travail Gouvernance Forestière de la COMIFAC.

Exposé N° 1: Le premier exposé présenté par Monsieur Patrice BIGOMBE LOGO a porté sur les enjeux et défis de la gouvernance forestière en Afrique Centrale. Dans sa présentation, Patrice a souligné que la gouvernance forestière constitue un passage



obligatoire et un levier pour la gestion durable des ressources forestières et le développement durable des pays et des populations concernés. Il a rappelé la définition et les principes de la gouvernance forestière qui sont l'Etat de droit (le respect et application des

lois et règlements), la responsabilité (capacité de prendre des décisions et en assurer leur mise en œuvre), l'efficacité et l'efficience, la transparence (rendre les décisions et les informations publiques et assurer l'accès du public à l'information), la participation de toutes les parties prenantes et la reddition des comptes. Il a rappelé les participants que le thème Gouvernance forestière a été traité plusieurs fois à cause de son caractère progressive et dynamique.

Remarques préliminaires en précisant que la gouvernance forestière est un processus volontaire assumé qui implique l'intervention d'autres acteurs. Il a rappelé quelques enjeux de la gouvernance forestière qui sont les politiques des pays, les enjeux politiques, écologiques et sociaux tout en soulignant que la gouvernance forestière est transversale et intersectorielle (mines, utilisation de la terre, agro-industrie, etc.).

Il a fait le point sur les défis prioritaires à relever pour la promotion de la gouvernance forestières en Afrique Centrale qui sont : Renforcer et développer les capacités publiques nationales et sou-régionales en faveur de la promotion de la légalité forestière et de l'application des politiques et législations forestières ; Mettre en cohérence et concilier les usages diversifiés des forêts et des terres forestières ; Consolider les processus de gestion participative et décentralisée des forêts, d'accès et de partage des avantages et bénéfiques

de la gestion des forêts à l'échelle nationale et sous-régionale (outils de gestion des forêts communautaires et communales, des forêts des collectivités locales, des redevances forestières et fauniques, etc.); Maîtriser et améliorer la gestion du secteur informel et artisanal de la gestion des forêts d'Afrique centrale ; Poursuivre et renforcer les processus et initiatives de connaissance des ressources forestières d'Afrique centrale et de mise à disposition des informations publiques sur les forêts, pour produire et diffuser les données, les statistiques et les informations nécessaires à la prise des décisions de gestion forestière dans les pays et au niveau sous-régional (Articles 6, 28 et 36 de l'Accord sous-régional); Mettre en place des cadres nationaux et sous-régional d'évaluation et de suivi de la Gouvernance Forestière avec des indicateurs afin de pouvoir identifier des défaillances et des réponses adéquates tout en assurant le suivi; Renforcer la fonction normative et juridique de la COMIFAC en faveur de l'élaboration et de la mise en œuvre des textes sous-régionaux, des directives, etc.. Il a fait sa conclusion en réitérant que la survie et l'utilité des forêts d'Afrique centrale sont tributaires et dépendantes de l'ancrage de la Gouvernance Forestière car la qualité de la Gouvernance Forestière détermine la qualité et la finalité de la gestion des forêts. Selon lui, la Gouvernance Forestière préoccupe toujours parce que ses configurations actuelles ne sont ni satisfaisantes, ni rassurantes. Une action volontariste, acceptée et assumée et concertée est donc nécessaire ; et que le GTGF constitue un outil et un acteur institutionnel importants pour relever les défis.

Exposé N° 2 : Le deuxième exposé présenté par Monsieur Isaac Yves NYENGUE BAHANAK du programme GIZ d'appui à la COMIFAC a porté sur le Dialogue Chine-Afrique pour la promotion de la conservation et la gestion durable des ressources forestières en



Afrique centrale. L'orateur a fait le point sur le contexte du dialogue Chine-Afrique, les objectifs visés par ce dialogue, l'état des lieux sur ce qui a été fait et ce qui reste à faire et la conclusion. Il a partagé aux participants le bilan sur ce qui a été fait en matière de dialogue Chine-Afrique notamment les échanges à travers les séminaires, les réunions et les ateliers, la participation chinoise aux événements organisés au niveau de la sous-région par

la COMIFAC et le PFBC. Il a démontré par les chiffres, le rôle des investisseurs et des entreprises Chinois dans le commerce du bois et la part de ce commerce en matière de gouvernance forestière.

L'essentiel des questions a tourné sur les chiffres relatifs au commerce du bois entre la Chine et les pays d'Afrique Centrale, les résultats concrets du dialogue Chine-Afrique et le besoin de la feuille de route pour le dialogue entre la Chine et les pays d'Afrique Centrale. Il est ressorti des discussions sur cet exposé que les sources des chiffres donnés par l'orateur sont très nécessaires pour la fiabilité de ces informations. Concernant la feuille de route, le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC a précisé que celle-ci n'existe pas encore mais qu'il est conscient de son importance.

Communication 3 : Une communication orale sur le Plan de Convergence de la COMIFAC a été faite par Monsieur Martin TADOUM, Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC. Cette



communication a porté sur l'historique et le contenu du Plan de Convergence ainsi que le lien entre ce Plan et le GTGF en cours de mise en place. Il a rappelé certaines thématiques du Plan de Convergence qui contribuent pour la promotion de la bonne gouvernance en Afrique Centrale, notamment la légalité et la traçabilité du bois, la certification forestière. Il a insisté sur

le besoin d'avoir le GTGF constitué par des Membres compétents pour la production des résultats de qualité qui serviront pour améliorer l'image de la sous-région en matière de l'exploitation et le commerce du bois. Il a souligné que pour atteindre cet objectif, il est nécessaire que les thématiques et les actions clés qui feront l'objet du mandat du GTGF soient identifiées et que les ressources nécessaires soient mobilisées pour permettre à ce Groupe de mieux réaliser les tâches qui lui seront assignées, et surtout pour répondre aux attentes des pays de l'espace de la COMIFAC et leurs partenaires.

Exposé 4 : Cet exposé présenté par Monsieur Jean Claude NDO NKOUMOU, Expert en Gouvernance Forestière du Projet GIZ d'Appui à la COMIFAC et Madame Florantine Mapeine ONOTIANG, Expert Juriste de la COMIFAC, a porté sur les propositions relatives



au rôle, à la configuration et au fonctionnement du Groupe de Travail Gouvernance Forestière de la COMIFAC. Leur exposé a abordé le contexte et l'historique du GTGF, les enjeux du GTGF, le niveau d'avancement du processus de mise en place du GTGF; les perspectives pour l'opérationnalisation du GTGF, les atouts et les craintes, la

proposition d'un cadre de mise en œuvre du GTGF (Cadre juridique, missions, composition, organes et quelques principes de fonctionnement). Ils ont partagé aux participants leurs recommandations générales sur les modalités pratiques de pilotage du GTGF.

Ils ont rappelé aux participants que le GTGF fait partie de la dizaine de groupes de travail planifiée par le SE de la COMIFAC pour consolider les réflexions sur certains domaines ou questions essentielles pour la mise en œuvre du plan de convergence (biodiversité, désertification, climat, genre, formation, populations et lutte contre la pauvreté, communication, gouvernance forestière, bois en transit et suivi du plan de convergence) et que l'initiative de sa mise en place par la COMIFAC est consécutive aux orientations de l'atelier international sur le thème « Gouvernance Forestière et standards pour la gestion durable dans le Bassin du Congo », organisé à Kinshasa du 29/10 au 01/11 2010. Monsieur Jean-Claude NDO a également rappelé aux participants que le GTGF succède à la « Task

Force FLEGT » initiée en 2005, dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'actions FLEGT.

Ils ont souligné qu'il existe des atouts majeurs en faveur du bon fonctionnement du GTGF. Ces atouts sont : la volonté politique des Etats membres de la COMIFAC, l'intérêt manifesté par les partenaires vers la promotion de bonne gouvernance forestière en Afrique centrale, la multiplicité des initiatives susceptibles d'être fédérées, l'accessibilité de l'expertise, la possibilité de s'inspirer des leçons tirées des expériences antérieures ou d'autres groupes de travail similaires fonctionnels. Ils ont ensuite rappelé que malgré ces atouts, il existe des craintes majeures à ne pas ignorer, notamment les antécédents de la Task Force AFLEG/FLEGT, les divergences sur les priorités, l'appropriation insuffisante du processus par tous les pays Membres de la COMIFAC, l'insuffisance des moyens, la bureaucratie et le formalisme excessifs et l'appréciation irréaliste du timing des actions.

6.2. Débats et discussion sur les exposés

Très peu de questions ont été posées sur les exposés faits par les experts. Les participants ont considéré ces exposés clairs et riches d'information. Il est apparu qu'à la suite des exposés, les discussions ont porté sur des contributions afin de ressortir les préoccupations prioritaires et des recommandations afin d'en faire des éléments à prendre en compte dans le processus de promotion de la gouvernance forestière en Afrique centrale en général et dans le processus de mise en place du GTGF en particulier.

Les préoccupations et des recommandations ainsi ressorties / retenues des débats sont les suivants :

1. Le besoin de la valorisation des recommandations de l'atelier ;
2. Besoin de donner une valeur juridique aux directives développées dans le cadre de la COMIFAC ;
3. La composition du GTGF ne devrait pas se faire sur une base normative mais sur la base de l'expertise en la matière ;
4. Certains pays commencent à prendre en compte les directives de la COMIFAC dans le processus de révision de leurs lois forestières ;
5. Les objectifs prioritaires recommandés dans la présentation de Jean-Claude NDO et Florantine ONOTIANG ne peuvent pas être mis en œuvre en même temps ;
6. Aucune communication n'a mentionné la pauvreté en milieu rural alors qu'elle fait partie des facteurs de la mauvaise gouvernance forestière ;
7. Pour l'amélioration de la gouvernance forestière, il est important d'impliquer les acteurs extérieurs, notamment les ONG ;
8. Compte tenu que le bois constitue un secteur économique, la gouvernance forestière ne doit pas être traitée de manière isolée. Au contraire, elle doit être traitée de manière intégrée afin de pouvoir prendre en considération d'autres utilisations de la terre forestière qui chevauchent l'exploitation du bois notamment l'exploitation minière, du pétrole, l'agro-industrie ;
9. La promotion de la bonne gouvernance forestière doit prendre en compte la croissance du marché bois en provenance d'Afrique centrale stimulé par le positionnement des nouveaux pays tels que le Maroc, la Chine, le Vietnam, etc.
10. La promotion de la bonne gouvernance forestière doit démontrer sa valeur ajoutée et éviter d'embrasser beaucoup de choses en même temps. Elle doit cibler les priorités. Les politiques nationales doivent également être revues pour assurer leur prise en compte de la gouvernance forestière ;

11. Que le contenu que les pays donnent à gouvernance forestière dans le cadre de la COMIFAC soit bien défini et rendu clair aux acteurs de la promotion de la conservation et de la gestion durable des forêts d'Afrique centrale ;
12. Il faut éviter que la venue d'autres utilisations de la terre pose des problèmes à la promotion de la gouvernance forestière. Une approche multisectorielle pour la promotion de la gouvernance forestière permettra une bonne gestion des superpositions des utilisations de la terre ;
13. Le besoin du développement de la feuille de route pour le dialogue Chine-Afrique avec des actions concrètes par rapport à la promotion de la bonne gouvernance forestière ;
14. Besoin de vulgariser le plan de Convergence au niveau des pays de l'espace COMIFAC et au niveau des partenaires clés. Il faudrait que ceci soit une affaire de tout le monde intéressé et non du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC seulement.
15. Besoin d'une étude sous-régionale approfondie pour analyser la valeur économique des forêts à l'instar de celle en cours au Cameroun par le CIFOR ;
16. Le Groupe de Travail doit traiter les questions émergentes et/ou urgentes. D'où le besoin d'avoir un Groupe ad-hoc des experts ayant l'expérience avérée par rapport aux questions à traiter. Sa structure et son fonctionnement doivent être simples et flexibles. Il faut éviter d'en faire une institution. Le choix des membres du GTGF doit être fait sur la base de la compétence et non sur la base de la représentation institutionnelle.
17. Les actions concrètes de la promotion de la bonne gouvernance forestière sont réalisées au niveau des pays. Le Groupe a besoin des experts capables de développer des produits à vendre pour la promotion de la bonne gouvernance forestière d'une part et l'amélioration de l'image du secteur forestier des pays de l'espace COMIFAC d'autre part.

7. TRAVAUX EN GROUPES



Les exposés et les débats en plénière ont été suivis par des échanges en trois Groupes de Travail qui ont permis de faire un état des lieux de la situation actuelle de la Gouvernance Forestière en Afrique centrale, d'identifier les contraintes et des

opportunités de la promotion de la gouvernance forestière en Afrique centrale en général, et de la mise en place et du fonctionnement du Groupe de Travail sur le Gouvernance Forestière de la COMIFAC en particulier, ainsi que l'identification des partenaires potentiels.

Les résultats de ces travaux ont permis de produire un document de travail (**voir annexe I**) pour les prochaines étapes présentées aux sections 8.1 et 8.2 à

savoir le développement de la lettre de mission du Groupe de Travail Gouvernance Forestière, l'identification des thématiques et des actions prioritaires ainsi que le développement de la feuille de route du Groupe de Travail sur la Gouvernance forestière à l'horizon 2016 (**voir le tableau à l'annexe III**).

8. TRAVAUX EN COMMISSIONS

Deux commissions ont été constituées pour discuter et développer la lettre de mission du Groupe de Travail sur Gouvernance Forestière de la COMIFAC et développer la feuille de route pour le Groupe et proposer des orientations pour le financement du Groupe de travail.

8.1. Lettre de mission du Groupe de Travail sur Gouvernance Forestière de la COMIFAC

La Commission N°1 a travaillé sur le développement de la lettre de mission du Groupe de Travail (**voir annexe II**). Les résultats du travail de cette Commission ont été discutés et validés en plénière.

Les participants ont retenu que le Groupe de Travail Gouvernance Forestière constitue un outil du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC dont l'objectif général est de renforcer l'action



des Etats, à travers le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, en matière de gouvernance forestière en Afrique Centrale. Les missions spécifiques de ce Groupe sont : Réfléchir et analyser les questions liées à la Gouvernance Forestière en Afrique Centrale ; Proposer les mesures pour la mise en œuvre des solutions identifiées pour les questions de gouvernance forestière ; et Faciliter le partage des expériences et de bonnes pratiques sur la Gouvernance forestière en Afrique Centrale.

Le Groupe de Travail Gouvernance Forestière sera composé des Comités ad hoc d'Experts constitués en fonction des thématiques prioritaires retenues, un Facilitateur au sein du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, modérateur du Groupe de Travail et la Plénière du Groupe de Travail Gouvernance Forestière.

La Plénière du GTGF est à son tour composée de :

- Un responsable de la Coordination Nationale de la COMIFAC du pays qui accueille les travaux (Président) ;
- L'Expert Gouvernance Forestière désigné par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC (Rapporteur) ;
- L'Expert Juriste du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC ;
- Un Représentant de la Cellule FLEGT du Secrétariat Général de la CEEAC ;
- Un Point Focal Gouvernance Forestière pour chaque pays, en l'occurrence les dix Directeurs des Forêts ou leurs Représentants ;
- Les Coordonnateurs Nationaux de la COMIFAC du Congo et du Gabon ;
- Des représentants du secteur privé ;
- Des représentants des projets et programmes régionaux ;
- Des représentants des partenaires techniques et financiers ;
- Des représentants de la société civile, parmi lesquels des représentants des réseaux affiliés à la CEFDHAC ;
- Des personnes ressources invitées sur la base de leurs compétences.

8.2. Feuille de route pour le Groupe de Travail sur la Gouvernance Forestière

La Commission N°2 était chargée d'identifier les thématiques et les actions prioritaires ainsi que le développement de la feuille de route à l'horizon 2016 y compris des actions à mener pendant la phase pilote pour l'an 2014, les produits attendus et leurs échéanciers, ainsi que les partenaires techniques et financiers pressentis à apporter leur appui pour la mise en des actions identifiées. Le document résultant des échanges et réflexions pendant les travaux de cette Commission a été présenté à la plénière pour discussion et validation.



Le document validé est présenté à l'annexe III de ce rapport. Il présente les 5 thématiques principales à savoir:



**Politique et Législation forestières ;
Légalité et certification forestière ;
Transparence et lutte contre la corruption dans le secteur forestier ;
Secteur artisanal et informel ; et
Foresterie décentralisée.**

Il présente également les activités et les produits attendus spécifiques à ces thématiques et qui seront au centre des interventions du GTGF (**voir annexe III**).

8.3. Orientations pour le financement du GTGF

Les participants ont été d'accord que les activités du GTGF seront financées par le budget du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, les ressources des projets et programmes d'appui à la COMIFAC ou des subventions allouées par des institutions partenaires. Une liste indicative des partenaires techniques et financiers pressentis a été développée et présentée au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC. Les participants ont laissé au Secrétariat de la COMIFAC la latitude de les contacter pour obtenir leurs

accords respectifs par rapports l'appui pour la mise en œuvre des actions prioritaires qui ont été identifiées.

9. CÉRÉMONIE DE CLÔTURE



La cérémonie de clôture a été marquée par la lecture de la synthèse des résultats de l'atelier par Mme Hermance MOURE OKOGHE, Directeur Adjoint des Forêts du Gabon. Ce document a été validé par les participants après les amendements. Les principales recommandations ainsi retenues ont été formulées comme suit :



- *Que l'ossature de la feuille de route définie à l'atelier de Brazzaville soit améliorée et consolidée par l'Expert en Gouvernance Forestière du Projet GIZ d'Appui à la COMIFAC et l'Expert Juriste de la COMIFAC et*

renvoyée à tous les participants aux travaux de Brazzaville ;

- *Qu'il soit mis en place un Consortium des initiatives existantes en matière de Gouvernance Forestière en Afrique centrale, avec l'appui de la Cellule FLEGT du Secrétariat de la CEEAC ;*
- *Que le Groupe de Travail Gouvernance Forestière de la COMIFAC établisse une collaboration avec le Groupe de Travail de la Cellule FLEGT du Secrétariat de la CEEAC ;*
- *Que le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC mobilise et contacte l'ensemble des Experts pressentis comme membres du Groupe de Travail Gouvernance Forestière pour qu'ils participent aux travaux du Groupe de Travail.*
- *La Cellule FLEGT du Secrétariat de la CEEAC a fait part aux participants de la disponibilité de la CEEAC à financer les activités et le fonctionnement du Groupe de Travail Gouvernance Forestière de la COMIFAC dans le cadre des activités du Programme ECOFAC V.*

Cette séance a été suivie par le mot de clôture prononcé par Martin TADOUM, Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC. Dans son mot de clôture, M. Martin TADOUM a remercié tous les participants pour leur participation active pendant les deux jours de l'atelier qui a permis d'atteindre les objectifs escomptés. Il a également remercié tous ceux qui de près ou de loin ont contribué pour la tenue et la réussite des travaux de l'atelier notamment la GIZ qui à travers son Projet d'appui à la COMIFAC a apporté son appui technique et financier pour l'atelier, le Congo à travers le Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable qui a accepté d'abriter les travaux de l'atelier, l'équipe d'organisation composé des experts de la GIZ et du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC qui a apporté son appui technique pour la préparation et l'organisation des travaux de l'atelier, l'équipe de facilitation de l'atelier, ainsi que l'équipe d'appui logistique pour l'atelier (secrétariat et sonorisation). Il a souligné que les résultats de cet atelier qui serviront pour l'opérationnalisation effective du Groupe de Travail sur la Gouvernance forestière en Afrique centrale seront soumis à

l'approbation du conseil des ministres de la COMIFAC qui se tiendra à N'djamena en République du Tchad du 06 au 08 Novembre 2013. Il a ensuite invité les uns et les autres à rester disponibles pour apporter leurs appuis multiformes pour la réussite de la mission assignée au GTGF. Il a terminé son mot de clôture en souhaitant à tous les participants un bon retour dans leurs pays et leurs occupations respectifs.

10. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS GENERALES

La méthodologie qui a été utilisée pour cet atelier a permis le déroulement des travaux dans un climat de convivialité et de participation active des participants pendant les travaux en Groupe et la plénière. Une discussion houleuse a eu lieu sur la structure et la composition du Groupe de Travail sur la Gouvernance Forestière de la COMIFAC. Sur la base des orientations données par le Secrétariat de la COMIFAC par rapport aux attentes de ce Groupe et des échanges constructives entre les participants, et avec l'aide de la modération, un consensus sur ces questions a été trouvé (**voir annexe II**). Il importe de souligner qu'en général, les objectifs et les résultats attendus de l'atelier ont été atteints. La note conceptuelle sur le Groupe de Travail sur la Gouvernance Forestière de la COMIFAC a été distribué à tous les participants de l'atelier avant la tenue de cet événement, les préoccupations de gouvernance forestière critiques et les progrès réalisés par les pays ont été identifiés à travers les échanges en Groupes de travail; la structure et la composition du GTGF ont été définis de manière consensuelle, les thèmes et les actions prioritaires ont été définis, une ossature de la feuille de route qui inclue des thématiques et quelques actions prioritaires, des produits attendus, ainsi des échéanciers a été développés tel que prévu par les termes de référence de l'atelier. Cependant, il importe de souligner que le temps insuffisant n'a pas permis aux participants de développer une version de feuille de route détaillée et consolidée. Les participants ont fait un appel au Secrétariat Exécutif de la



COMIFAC pour la production dans un bref délai d'une version détaillée qui d'un côté pourra être utilisé pour la mobilisation des partenaires techniques et financiers en faveur de leur soutien pour la mise en œuvre des actions identifiées pendant l'atelier, et qui d'autre part pourra être facilement interprété par les Membres du GTGF et les parties prenantes. Ils ont également demandé à la COMIFAC de contacter les partenaires pressentis pendant l'atelier afin d'avoir leur position par rapport à la mise en œuvre de cette feuille de route. Les noms des partenaires qui donneront leurs accords seront enfin ajoutés dans la version définitive de feuille de route qui sera partagée à tous les participants de l'atelier et les pays et les partenaires concernés. Les organisateurs de l'atelier ont mis à la disposition des participants les moyens logistiques et matériels (la salle, le secrétariat, la sonorisation, l'hébergement et nourriture, transport, etc.) nécessaires pour le bon déroulement de l'atelier.

LISTE DES ANNEXES

Annexe I

SYNTHESE DES RESULTATS DES TRAVAUX EN GROUPES

Thématiques prioritaires

1. Politiques et législations forestières (foncier, sécurisation du domaine forestière permanent, cohérence avec le plan de convergence et d'autres politiques nationales sectorielles telles que mines, agriculture, énergie, infrastructure, etc.)
 - Beaucoup de pays n'ont pas de documents de politique forestière ;
 - La révision des lois forestières doivent permettre l'Echange d'expérience et l'alignement au plan de convergence et aux directives COMIFAC (besoin des analyses comparatives),
 - Donner l'importance qui revient à la forêt (avantage comparative du secteur forestier par rapport à d'autres secteurs);
 - Plan d'affectation des terres suivant une approche multisectorielles (mine, agriculture, énergie, infrastructure, etc.)
2. Légalité forestière et certification de la gestion forestière
 - Aménagement forestier (normes d'aménagement),
 - lutte contre l'exploitation forestière illégale,
 - APV/FLEGT,
 - Dialogue Chine-COMIFAC,
 - Partage des expériences et des outils,
 - Harmonisation des grilles/standards de certification, accompagnement des entreprises forestières,
 - Outils de vérification de la légalité à utiliser au niveau s/régional (partage des coûts),
3. Transparence et lutte contre la corruption dans le secteur forestier
 - Renforcement des capacités pour le contrôle forestier et répression,
 - Améliorer l'image du bois en provenance du Bassin du Congo,
 - Climat des affaires,
 - Accès à l'information (SIFAC);
4. Secteur artisanale et informel
 - La bonne connaissance du secteur/Etat des lieux,
 - la formalisation du secteur et une meilleure valorisation de sa contribution dans l'économie nationale;
 - accompagnement du secteur;
5. La gestion décentralisée (foresterie communautaire, forêts communales, fiscalité décentralisée)
 - un état des lieux,
 - Echange d'expérience et des bonnes pratiques entre les pays,
 - partage des bénéfices,

Opportunités

- La volonté politique par les pays d'Afrique centrale (Déclaration de Yaoundé, Traité des Chefs d'Etats, engagement dans le processus FLEGT).
- Cadre institutionnel national et sous régional favorable Existence d'un cadre juridique et réglementaire)

- La volonté des partenaires à apporter l'appui à la promotion de la gouvernance forestière ;
- Prise de conscience des parties prenantes par rapport au besoin de la promotion de la gouvernance forestière ;
- Les exigences du marché en faveur de la promotion de gouvernance forestière (demande progressive du bois légal et durable)

Partenaires potentiels

FAO; ATIBT ; OIBT ; GIZ ; JICA ; EU ; BAD/CBFF ; BDAEC ; Banque mondiale ; AFD ; KfW

Approche pour la mobilisation des partenaires

- Approche des partenaires par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC
- Bons produits par le GTGF
- Communication des résultats du GTGF

Annexe II

LETTRE DE MISSION GROUPE DE TRAVAIL GOUVERNANCE FORESTIERE (GTGF)/COMIFAC

PREAMBULE

- Vu la « Déclaration de Yaoundé » du 17 mars 1999 par laquelle les Chefs d'Etats d'Afrique Centrale ont réaffirmé leur engagement en faveur de la conservation et de la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale ;
- Vu le Traité instituant la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) de février 2005 ;
- Vu la Déclaration Ministérielle sur l'application des législations forestières et la gouvernance en Afrique (AFLEG) du 16 octobre 2003 à Yaoundé ;
- Vu le Plan de Convergence de la COMIFAC adopté par le Sommet des Chefs d'Etats d'Afrique Centrale de février 2005 ;
- Considérant la vision du Plan de Convergence « Les Etats d'Afrique Centrale gèrent durablement et d'une manière concertée leur ressource forestière pour le bien-être de leurs populations, pour la conservation de la diversité biologique et pour la sauvegarde de l'environnement mondial » ;
- Considérant la gouvernance forestière comme centre de la dynamique de gestion forestière durable dans l'espace COMIFAC ;
- Considérant l'importance pour les pays de l'espace COMIFAC de développer des outils partagés de bonne gouvernance forestière sur la base des axes stratégiques du plan de convergence ;
- Considérant la nécessité de mettre en place un Groupe de Travail Gouvernance Forestière au sein du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC ;
- Considérant les conclusions de l'atelier sous régional d'opérationnalisation du Groupe de travail de la gouvernance forestière de la COMIFAC tenu du 23 au 24 octobre à Brazzaville en République du Congo,

Il est institué le Groupe de Travail Gouvernance Forestière (GTGF) au sein du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC.

OBJECTIF

Le GTGF est un outil du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC dont l'objectif général est de renforcer l'action des Etats, à travers le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, en matière de gouvernance forestière en Afrique Centrale.

MISSIONS

Le GTGF a pour missions de :

1. Réfléchir et analyser les questions liées à la Gouvernance Forestière en Afrique Centrale,
2. Proposer les mesures pour la mise en œuvre des solutions identifiées pour les questions de gouvernance forestière,
3. Faciliter le partage des expériences et de bonnes pratiques sur la Gouvernance forestière en Afrique Centrale,

COMPOSITION

Le GTGF est composé comme suit :

- a) Des Comités ad-hoc d'experts outillés sur des thématiques spécifiques, institués par le GTGF, pour plancher sur des thématiques prioritaires retenues, afin de générer des produits précis ;
- b) Le Facilitateur du GTGF au sein du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC qui est le modérateur du Groupe,
- c) La Plénière du GTGF qui consolide les produits du Comité d'experts et les transmet au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC pour validation. Elle est composée de :
 - Un responsable de la Coordination Nationale de la COMIFAC du pays qui accueille les travaux (Président) ;
 - L'Expert Gouvernance Forestière désigné par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC (Rapporteur) ;
 - L'Expert Juriste du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC ;
 - Un Représentant de la Cellule FLEGT du Secrétariat Général de la CEEAC ;
 - Un Point Focal Gouvernance Forestière pour chaque pays, en l'occurrence les dix Directeurs des Forêts ou leurs Représentants ;
 - Les Coordonnateurs Nationaux de la COMIFAC du Congo et du Gabon ;
 - Des représentants du secteur privé ;
 - Des représentants des projets et programmes régionaux ;
 - Des représentants des partenaires techniques et financiers ;
 - Des représentants de la société civile, parmi lesquels des représentants des réseaux affiliés à la CEFDHAC ;
 - Des personnes ressources invitées sur la base de leurs compétences.

FINANCEMENT

Les activités du GTGF sont financées par le budget du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, les ressources des projets et programmes d'appui à la COMIFAC ou des subventions allouées par des institutions partenaires.

Annexe III : Feuille de route pour le GTGF

Thématique	Actions	Produit attendus	Chronogramme	Partenaire technique pressentis	Partenaire financier pressentis
Politique et législation forestière	Etat des lieux des menaces sur les différents domaines forestiers permanent dans la sous-région	Etude diagnostique à l'échelle sous régionale	2014	WRI ; OFAC ; les administrations forestières ; CIFOR ; OIBT ; société civile ; secteur privé	Cooperation allemande; FAO ; BM ; AFD ; UE ; USAID ; OIBT; CBFF; CARPE;
	Promouvoir la mise en place des plans de zonage forestier dans les pays de la COMIFAC	Rapport sur l'état des lieux du zonage dans le Bassin du Congo	2016	GIZ ; WRI ; OFAC ; les administrations forestières ; OIBT ; CIFOR ; société civile ; secteur privé ; OSFAC ;	Cooperation allemande ; FAO ; BM ; AFD ; UE ; USAID ; OIBT;
	Promouvoir l'usage multiple des DFP	Analyse comparative du multi usage du DFP	2016	FAO ; SNV ; CIFOR ; CIRAD ; GIZ ; WRI ; secteur privé ; OSFAC	Coopération allemande ; CBFF ; UICN ; CARPE ; OIBT;
	Promouvoir l'approche de gestion des paysages forestiers	Rapport Identifier les paysages existant et Identifiant les facteurs de réussites et d'échecs	2015	RAFM ; UICN ; CIFOR ; CIRAD ; WWF; WCS; RAPAC ; Ministères techniques ; opérateurs privées ; PALF	RAFM ; UICN ; CIFOR ; CIRAD ; FEM ; USAID; BDEAC ; BAD
	Ressortir l'importance macro-économique du secteur forestier par rapport aux autres secteurs	Une étude par pays Synthèse générale	2014	GIZ ; UICN ; CIFOR ; CIRAD ; RAPAC ; Ministères techniques ; opérateurs privées ;	UE ; BM ; BAD ; AFD ; BDEAC ;
Légalité et certification forestière	Etude bilan de la certification forestière	Rapport Synthèse	2014	UICN ; CIFOR ; WWF ; PPECF ; CBP/IDH ; Bureaux certificateurs ; ATIBT ; FSC ; PAFC ; Rainforest Alliance ;	KFW ; GIZ ; UE ; FFEM

	Etude bilan de la double certification dans le Bassin du Congo (analyse des standards existants)	Rapport	2014	UICN ; CIFOR ; OIBT ; WWF ; PPECF ; CBP/IDH ; Bureaux certificateurs ; ATIBT ; FSC ; PAFC ; Rainforest Alliance ;	KFW ; GIZ ; UE ; OIBT ;
	Bilan de la mise en œuvre des APV/ FLEGT	Rapport	2014	CIFOR ; WWF ; société civile ; ATIBT ; Rainforest Alliance ; CEEAC	UE ; GIZ ; Coopération Australienne ; Chine ; CEEAC
Transparence et lutte contre la corruption dans le secteur forestier	Cartographie des risques de corruption dans le secteur forestier dans chaque pays.	Rapport Synthèse	2014	OI ; ministère technique ; Transparency International ; société civile ; observatoire anti-corruption ; CIFOR ; ITIE ; CIRAD ; TRAFFIC	GIZ ; BM ; TRAFFIC
	Mettre en place des moyens modernes pour publier les informations sur la transparence	Plaidoyer pour mettre en place des moyens modernes pour mettre en place des informations publiques	2014	Administration, secteur privé ; société civile ; CEEAC	GIZ ; UE ; TRAFFIC ; CEEAC
Secteur artisanal et informel	Elaborer une méthodologie de suivi des marchés artisanaux du bois	Note méthodologique	2014	CIFOR ; CIRAD ; Société Civile ; CEEAC	UE ; GIZ ; FFEM ; CEEAC
	Revoir ou compléter la réglementation spécifique au sciage artisanal du bois	Directive	2014	UICN ; CIFOR ; CIRAD ; Tropenbos ; IRET ;	UE ; GIZ ; FFEM ;
	Identifier les voies de formalisation au secteur artisanal du bois	Directives	2015	CIFOR ; CIRAD ; Administration ; petites et moyennes entreprises, syndicats ; société civile ;	UE ; GIZ ; CEEAC ; BDEAC ;

				CODEPA ; OIBT	
Gestion décentralisée	Bilan de la mise en œuvre des forêts communautaires en Afrique centrale ; Bilan de la mise en œuvre des forêts communale en Afrique centrale ;	Rapport	2015	GIZ ; CIFOR ; DACEFI ; société civile ; SNV ; CTFC ; FAO ; ACFCAM	UE ; CBFF ; BM ; BAD ; FAO ; OIBT
	Plaidoyer pour la mise en œuvre des recommandations de l'Etude sur la fiscalité décentralisée au développement socio-économique des populations dans le Bassin du Congo	Rediffuser le rapport	2014	GIZ ; CIFOR ; DACEFI ; société civile ; SNV ; OIBT	UE ; CBFF ; BM ; BAD ; OIBT

Annexe IV

TERMES DE REFERENCE DE L'ATELIER D'OPERATIONNALISATION DU GROUPE DE TRAVAIL « GOUVERNANCE FORESTIERE »

(Brazzaville, les 23 et 24 octobre 2013)

Préambule

En mars 1999, les Chefs d'Etats et de Gouvernement d'Afrique Centrale ont, à travers la « Déclaration de Yaoundé », exprimé leur attachement au principe de conservation de la biodiversité et de la gestion durable des écosystèmes forestiers tropicaux de la sous-région. Cette volonté politique se justifie par la reconnaissance du rôle essentiel que jouent les forêts d'Afrique Centrale pour le développement durable, en particulier la stabilisation du climat global, la génération des ressources budgétaires significatives et la fourniture des moyens de subsistance irremplaçables pour les générations présentes et futures. Dans la perspective de concrétiser cet engagement, des efforts significatifs sont consentis avec le concours de la communauté internationale pour renforcer le secteur forestier dans la sous-région. Mais jusqu'alors, les impacts desdites interventions sur la maîtrise des ressources forestières et de la contribution à l'amélioration du cadre de vie des populations locales demeurent mitigés. Ces performances encore en deçà des espoirs, sont surtout inhérentes aux difficultés d'ordre institutionnel, organisationnel et relationnel, se traduisant par des dysfonctionnements liés à des chevauchements d'actions, à des incohérences multiformes, à des pratiques irrégulières et à la faible adhésion des parties prenantes. Ce constat réaffirme la pertinence de l'une des bonnes pratiques préconisées par les principes de l'instrument juridiquement non contraignant concernant tous les types de forêts du Forum des Nations Unies sur les Forêts (FNUF) qui consacre la bonne gouvernance à tous les niveaux, comme un préalable incontournable pour la mise en œuvre d'une gestion durable des forêts.

Dans le cadre de ces missions de mise en œuvre du Plan de Convergence de la COMIFAC qui constitue la plateforme commune d'actions prioritaires pour assurer le suivi des résolutions des Chefs d'Etats et Gouvernement susmentionnées, le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC discerne bien cette contrainte sous-jacente. Ainsi, il a entrepris depuis 2011 de mettre place un Groupe de Travail sur la Gouvernance Forestière (GTGF), en remplacement de la Task Force AFLEGT/FLEGT qu'il a initié en 2006. Les attentes à long terme de cette plateforme incluent entre autres :

- la formulation des directives et des recommandations pertinentes en vue du développement progressif des conditions cadres de succès pour les différentes initiatives œuvrant à la sauvegarde des écosystèmes forestiers tropicaux d'Afrique Centrale ;
- la promotion à travers des instruments appropriés (référentiels, guides des méthodes et procédures, mécanismes de collecte et de partage d'informations...), des valeurs fondamentales de la bonne gouvernance telles que la transparence, l'équité, la participation, la responsabilisation, la coordination et la capacité, en vue de susciter une optimisation de la contribution du secteur forestier dans le développement

économique et social de la sous-région en général et la lutte contre la pauvreté en particulier ;

- la facilitation de la capitalisation des bonnes pratiques instituées dans le cadre des processus internationaux visant à garantir la provenance légale des produits forestiers commercialisés ou à normaliser la vérification de la conformité des activités forestières aux législations et réglementations nationales (certification, APV/FLEGT, Accord sous-régional relatif au contrôle forestier, dialogue Chine-Afrique...).

Les actions préliminaires déjà engagées ont abouti à l'élaboration, d'une note conceptuelle sur ce Groupe de Travail de Gouvernance Forestière qui, à partir de l'expérience de la précédente Task Force AFLEGT/FLEGT et celles des autres groupes de travail fonctionnels au sein de la COMIFAC, propose : des thématiques prioritaires à considérer, une ébauche de structuration, des principes pour le choix pertinent des membres, des modalités de fonctionnement et le type de produits phares à attendre.

En prélude au lancement des activités de ce Groupe de Travail Gouvernance Forestière, il apparaît judicieux d'organiser un atelier regroupant des représentants des principaux groupes d'acteurs concernés. La finalité de cette rencontre est de consolider et capitaliser les orientations de ladite note conceptuelle, pour définir les modalités d'opérationnalisation de ce groupe de travail, en prenant convenablement en compte les aspirations de toutes les parties prenantes, ainsi que les contextes et les priorités spécifiques des différents Etats membres de la COMIFAC. Il convient de souligner que compte tenu de l'étendue et de la complexité du domaine de la gouvernance forestière, les recommandations de la note conceptuelle sus-évoquée préconisent une approche par phases. Dans cette logique, il serait judicieux d'opérer à la mise en route de ce groupe de travail par une phase pilote focalisée, dans la limite des moyens disponibles, sur les problématiques les plus saillantes (certification, mise en œuvre de l'accord régional sur le contrôle forestier) ou pour lesquelles des réflexions sont avancées (APV/FLEGT, flux de bois transfrontaliers, système d'information...), sur l'appropriation de cette plateforme par les parties prenantes et le développement des synergies, ainsi que sur les actions de prospection et de mobilisation des potentiels partenaires techniques et financiers.

Objectifs de l'atelier

Le but de ces assises est de valider les modalités d'opérationnalisation du Groupe de Travail sur la Gouvernance Forestière, de concert avec les acteurs clés et les Etats membres.

Les objectifs spécifiques à atteindre sont :

- disséminer le contenu de la note conceptuelle sur le Groupe de Travail Gouvernance Forestière;
- actualiser et consolider l'état des lieux de la gouvernance forestière par des éléments des contextes et priorités spécifiques de chaque Etat membre ;
- identifier les préoccupations de gouvernance forestière critiques à considérer ;
- examiner et valider la structure, les modalités de fonctionnement et la composition du GTGF ;
- examiner les modalités pour une intégration harmonieuse du Groupe de Travail de Gouvernance Forestière de la COMIFAC dans le paysage institutionnel de la sous-région ;

- discuter de la stratégie de mobilisation des partenaires pour leur soutien à ce groupe de travail et le plaidoyer auprès des partenaires intéressés ;
- planifier la phase pilote de mise en route et définir la feuille de route ;
- définir les méthodes de communication régulière entre les membres du groupe de travail.

Résultats/livrables attendus

- l'appropriation des conclusions développées dans la note conceptuelle sur le Groupe de Travail Gouvernance Forestière;
- l'état des lieux de la situation de la gouvernance forestière dans chaque Etat membre articulée sur les outils de gouvernance, les mécanismes de vérification de la conformité et la participation des parties prenantes ;
- une liste consensuelle des thématiques prioritaires à aborder ;
- un projet de cadre organisationnel et opérationnel, assorti des indications sur les profils des membres permanents et les éventuelles personnes ressources à impliquer par thématique ;
- des manifestations d'intérêts des partenaires à formaliser par la suite par des arrangements appropriés avec la COMIFAC et une stratégie de mobilisation des financements ;
- un plan de travail/feuille de route de la phase pilote de mise en route intégrant les inputs de tous les partenaires intéressés ;
- le consensus sur un système de circulation fluide et permanente des informations entre les membres du groupe de travail.

Activités principales à mener

Pour produire les résultats escomptés des travaux, le listing des activités prioritaires à mener intègre entre autres :

Avant l'atelier

- des échanges préliminaires des documents essentiels (note conceptuelle, TdR, agenda provisoire, structure des notes d'information, etc.) par voie électronique ;
- des échanges sur l'organisation logistique de l'atelier (titres de transport des participants, identification et réservation hôtel pour l'atelier et l'hébergement, etc.) ;

Pendant l'atelier

- des présentations sur la situation de la gouvernance dans chaque Etat membre et des enjeux au niveau sous-régional suivi des échanges et l'identification participative des thématiques prioritaires ;
- la capitalisation des fruits desdites échanges préliminaires pour produire un draft de cadre organisationnel et opérationnel et un draft de plan de travail réaliste pour la phase pilote de mise en route ;
- le développement d'un consensus sur les canaux de communication entre les membres du groupe de travail ;
- la validation des résultats des travaux et la formulation des recommandations ;

- l'élaboration d'un plan de suivi des recommandations des travaux ;

Après l'atelier

- la mise en œuvre du plan de suivi des recommandations des travaux.

Approche méthodologique

Ces travaux seront préparés, animés et capitalisés suivant une approche participative suscitant une implication optimale de tous les concernés à chaque étape. Cette démarche sera ponctuée par des échanges préliminaires par voie électronique, des présentations et discussions en plénières et des réflexions approfondies en groupes restreints.

Les services d'un modérateur professionnel sont requis, afin de garantir l'équité pour la prise de parole, ainsi que pour la considération des préoccupations des différentes parties prenantes. Ce modérateur devra faire bon usage des techniques participatives de travail en équipes et des outils de visualisation éprouvés (les TdRs du modérateur seront explicités dans un document spécifique).

Planification de l'ensemble des activités à mener

L'implémentation se fera suivant trois étapes successives :

- la collecte participative d'informations et la mise à niveau des participants ;
- l'exploitation des informations pour la conception des produits attendus des travaux ;
- la capitalisation des résultats des travaux en liaison avec les participants.

L'étape de collecte participative d'informations et de mise à niveau des participants commencera au plus tard deux semaines avant le début de l'atelier par la transmission à tous les participants de la note conceptuelle sur le Groupe de Travail Gouvernance Forestière, les TdRs de l'atelier, ainsi que les notes d'information sur la situation de la gouvernance forestière dans chaque Etat membre. La mise à disposition des documents de base à l'avance vise à bien imprégner au préalable chaque participant sur l'objet de la rencontre et l'état d'avancement du dossier concerné. Des notes d'informations préparées par les délégations des différents Etats membres, feront l'objet des échanges lors de la première séquence des travaux, afin d'assurer une mise à niveau des participants sur la situation de la gouvernance dans chaque pays et au niveau sous-régional. Cette phase introductive nécessitera une demi-journée.

L'exploitation des informations pour la conception des produits attendus des travaux occupera l'après-midi de la première journée et la matinée de la deuxième journée de l'atelier.

L'après-midi de la deuxième journée sera consacrée à la capitalisation, avec la validation des résultats des travaux, plus la formulation et l'adoption des recommandations, ainsi qu'à l'élaboration d'un plan de suivi desdites recommandations. Cette phase de capitalisation se poursuivra dès le lendemain de la clôture des travaux jusqu'à la rencontre suivante.

Ainsi, les travaux de l'atelier nécessiteront une durée de deux jours, délais de route non compris, afin d'obtenir les résultats attendus.

Date, lieu et programme des travaux de l'atelier

Cet atelier s'est déroulé à Brazzaville en République du Congo les 23 et 24 octobre 2013.

Participants

Le choix des participants à cet atelier est guidé par les orientations de la note conceptuelle sur le Groupe de Travail Gouvernance Forestière, produite par l'aide d'un consultant, et toute autre considération pouvant permettre de concilier efficacité, légitimité, appropriation et durabilité, notamment :

- le souci d'avoir un effectif maîtrisable sur le plan technique et compatible avec les moyens disponibles ;
- la logique d'intégrer concomitamment dans le processus de discussion et de validation des personnes ressources réellement éprouvées et des représentants habilités pour chaque pays ;
- l'impératif de booster la coopération ou les synergies avec des projets et programmes régionaux ou des partenaires techniques et financiers pertinents.

Ainsi, la liste des participants proposée est constitué de :

- une personne ressource du SE/COMIFAC ;
- une personne de contact pour chaque pays, le Directeur des Forêts, soit un total de dix personnes ;
- trois Coordonnateurs Nationaux de la COMIFAC (dont celui du pays hôte), en suivant l'exemple des autres groupes de travail fonctionnels au sein de la COMIFAC ;
- des personnes ressources du secteur privé (ATIBT, GFBC, CAFTN) ;
- des personnes ressources des projets et programmes d'appui à la COMIFAC pertinents (Promotion de l'exploitation certifiée des forêts, Approche régionale à la gestion durable des forêts de production du Bassin du Congo, Facilitation PFBC, OFAC) ;
- des personnes ressources des autres projets et programmes pertinents : CARPE, FAO/UE/FLEGT, Programme Régional des Forêts de l'UICN, Programme Régional de WWF, projet OAB/OIBT ;
- des personnes ressources des organisations des partenaires techniques et financiers pertinents (Cellule FLEGT de la CEEAC, FAO/Bureau Régional Afrique Centrale, CIFOR, AFD/CIRAD, CEFDHAC ;
- des personnes ressources de la société civile.

Une liste exhaustive des participants à ces travaux figure dans un document spécifique.

Financement

Les dépenses nécessaires pour la réalisation de cet atelier sont évaluées dans un document spécifique et seront essentiellement supportées par le Projet GIZ/COMIFAC.

Annexe V : Programme de l'atelier

Atelier d'opérationnalisation du Groupe de Travail sur la Gouvernance Forestière (GTGF) de la COMIFAC ; Brazzaville, les 23 et 24 octobre 2013

PROGRAMME DES TRAVAUX

Jour et Date	Activité	Horaires	Responsables
Jour 1			
	Accueil et enregistrement des participants	08h00 – 09h00	Céline/Isaac
	Cérémonie d'ouverture <ul style="list-style-type: none"> - Allocution de la GIZ - Allocution du SE de la COMIFAC - Discours d'ouverture par le représentant du MEFDD - Photo de famille 	09h00 – 09h30	<ul style="list-style-type: none"> - M. Thorsten Huber/GIZ - Raymond Mbitikon - Michel Elenga - Modérateur
	Présentation des participants, des objectifs de l'atelier, de la méthodologie de travail et de l'agenda	09h30 – 10h00	Modérateur
	Pause-café et photo de famille	10h00 – 10h30	
	Introduction sur le Plan de Convergence et les directives ou les accords de la COMIFAC relatifs à la gouvernance forestière	10h30 – 10h50	Martin Tadoum
	Enjeux et défis de la gouvernance forestière en Afrique Centrale	10h50 – 11h10	Patrice Bigombé
	Le dialogue Chine-Afrique	11h10-11h25	Isaac Yves NYENGUE BAHANAK

23/10/2013	Séances de questions réponses sur les 3 présentations ci-dessus	11h25- 12h00	Modérateur
	Présentation des propositions relatives au rôle, à la configuration et au fonctionnement du GTGF et discussions	12h00 – 12h30	JC Ndo / Expert Juriste COMIFAC
	Travaux en 3 groupes : Evaluation sommaire de la situation générale de la gouvernance forestière, des thématiques prioritaires et des engagements dans chaque pays de la sous-région y compris l'identification des partenaires techniques et financiers potentiels	12h30 – 13h30	Modérateur et Présidents des Groupes de Travail
	Pause-déjeuner	14h00 – 15h00	
	Restitution, synthèse et établissement du consensus en plénière sur : <ul style="list-style-type: none"> • Les priorités communes • Les engagements des partenaires par rapport aux thématiques • Le partage des responsabilités 	15h00 – 17h00	Modérateur et Rapporteurs des Groupes de Travail
	Pause-café	Libre	
	- Restitution des Groupes	17h00 – 18h00	Modérateur et rapporteurs des Groupes de Travail
	Suspension des travaux		
Jour 2			
24/10/2013	Présentation et validation du document de synthèse des résultats des travaux en Groupe	08h30 – 10h30	Modérateur
	Pause-café	10h30 - 10h45	
	Travaux en 2 commissions : Commission 1 : Projet de lettre de mission du GTGF et système de de	10h45 – 13h	Modérateur et Président des Commissions

fonctionnement du GTGF et communication avec l'extérieur ite des travaux en commissions Commission 2 : Thématiques prioritaires et feuille de route de route du GTGF à l'horizon 2016 (Groupe		
Pause-déjeuner	13h00 – 14h30	
Suite des travaux en Commissions	14h30 – 15h00	Modérateur et Président des Commissions
Restitution et validation des travaux en Commission et formulation des recommandations	15h00 – 16h00	Modérateur et Rapporteur des Commissions
Pause-café	16h00 – 16h30	
Cérémonie de clôture : - Lecture et validation de la synthèse des travaux - Mot de clôture	16h30 – 17h00	- Modérateur et Participants - Martin Tadoum, SEA-COMIFAC
Fin des travaux	17h00	

Annexe VI: Liste des participants

Atelier d'opérationnalisation du Groupe de Travail Gouvernance Forestière de la COMIFAC

Brazzaville-République du Congo, 23 au 24 octobre 2013 **Atelier d'opérationnalisation du Groupe de Travail Gouvernance Forestière de la COMIFAC**

Brazzaville-République du Congo, 23 au 24 octobre 2013

N°	Nom et Prénom	Institution/Organisation	Email	Téléphone
1.	Céline NANA	COMIFAC	cnana@comifac.org	<u>+273 21 21 35 11</u>
2.	Denis MAHONGOL	TRAFFIC	denis.mahonghol@traffic.org	+237 96 85 83 45
3.	Diosdado OBIANG MBOMIO	Expert Aménagement Guinéen Equatoriale	diobiang@gmail.com	+240 222 083471 / 213642
4.	Emile OPIKA	Directeur des Forêts, Congo	emileopika@yahoo.fr	+242 06 995 7965 / 05 583 1073
5.	Elie HAKIZUMWAMI	PROFOREST	Elie@proforest.net	+237 77 53 52 14
6.	Elie NGOA	PECF	Elie.Ngoa@gfa-group.de	<u>+23799461890</u>
7.	Eulalie BASHIGE	REFADD-RDC	elbashige44@hotmail.com	+243 818121203 / 998130296
8.	Félix NGENDABANYIKWA	Directeur des Forêts, Burundi	felixngendabanyikwa@rocketmail.com	+257 79 59 85 83/77 88 69 25
9.	Florantine Mapeine ONOTIANG	COMIFAC	fm.onotiang@pacebco-ceeac.org	+ 23799139079/ 79118494
10	Gervais NKOULOU	Rainforest Alliance	nkouloujervais@yahoo.fr	+237 99 84 97 36
11	Guillaume LESCUYER	CIFOR	G.LESCUYER@CGIAR.ORG	<u>+237 96710512</u>

N°	Nom et Prénom	Institution/Organisation	Email	Téléphone
12	Hermance MOURE OKOGHE	Directeur Adjoint des Forêts, Gabon	hermerode2012@yahoo.fr	+241 04063202
13	Honore TABUNA	CEEAC	tabunahonore@yahoo.fr	+241 07 09 49 82
14	Isaac Yves NYENGUE BAHANAK	GIZ COMIFAC	isaac.nyengue@giz.de	+ 237 79 72 23 71
15	Jean Avit KONGAPE	MINFOF	kojav@yahoo.fr	+237 77 40 10 02
16	Jean Claude NDO	GIZ COMIFAC	jean.ndo@giz.de	+ 237 50 10 05 48/ 77 84 02 96
17	Jean Claude NGUINGUIRI	FAO GABON	jeanclaude.nguinguri@fao.org	+241 06 68 51 20
18	Jesus OBIANG ABAGA	Directeur des Forêts, Guinée Equatoriale	Obiangabaga@hotmail.com	+240 222 24 08 79
19	Joseph ITONGWA	REPALEAC	itojose2000@yahoo.fr	+243 991 755 681
20	Isaac MOUSSA	Représentant PFBC	isaac.moussa@iucn.org	+242 055 56 54 43
21	Raoul SIEMENI	AfriqueEnvironnement	afenvironnementplus@yahoo.fr	+242 05 519 62 49
22	MBITIKON Raymond	COMIFAC	rmbitikon@comifac.org	+237 22 21 35 11
23	Martin TADOUM	COMIFAC	mtadoum@comifac.org	+237 22 21 35 11
24	Olivier AHIMIN	OIBT/OAB	ahiminolivier@yahoo.fr	+241 07 95 29 56
25	Omer NIYONKURU	Expert Aménagement, Burundi	omerniyonkuru@gmail.com	+257 77 798 312
26	Patrice BIGOMBE	Personne Ressource	patricebigombe@hotmail.com	+237 77758310

N°	Nom et Prénom	Institution/Organisation	Email	Téléphone
27	Raymond NDOMBA-NGOYE	CNC Gabon	ndombangoye@yahoo.fr	+241 07 41 40 25
28	Roger FOTEU	Personne Ressource	roger_foteu@yahoo.fr	+237 99 50 69 10
29	SATO KOYO	JICA	sato.koyo@ehcjp.com	+237 22 20 23 73
30	Théodore MBARO	Directeur des Forêts, RCA	mbaro2011@yahoo.fr	+23675503009 / 77899108
31	Thorsten HUBER	GIZ COMIFAC	thorsten.huber@giz.de	+237 22 20 23 73
32	Arsène GUELELE KOUENE KIMTONO	REJEFAC Congo	arseneguelele@yahoo.fr	+242 055560246
33	Symphorien AZANTSA	CEEAC Gabon	Berreck2002@yahoo.fr	+24107621481
34	Didier BASTIN	ALPICAM	Didier.bastien@alpiwood.com	+237 99 68 90 12
35	Alain PENELON	Personne Ressource	Alain.penelon@efi.int	+34 93 515 32 11
36	Doris AMBARRA	MEFDD/DCY		
37	Julienne LONGO MBENDO	REFADD-Congo	Mjulienne15@yahoo.fr	+242 066 25 60 93
38	Louis NGOEUELE IBARA	REPALEAC CONGO	apacongo@yahoo.fr	+242 055 69 64 88
39	Bienvenu NGOY	CEFDHAC RDC	Bienvenu_ngoy@yahoo.fr	+243 998 18 47 66
40	Blandine OUOGUIA	GFBC	ouoquia@yahoo.fr / gfcbcam@yahoo.fr	+237 99 63 15 18